



La semaine bleue, un moment de partage intergénérationnel



Activités des Services Page 03



Dossier Santé Page 09



Portrait Page 11

SOMMAIRE

EDITO	
Edito de Madame VIGNÉ – Présidente du Conseil de Surveillance du CHSM	2
ACTIVITES DES SERVICES	
Socio-éducatif – Atelier de lecture pour les Résidents	3
Technique – Renouvellement des machines de l'UCPC	4
RH – Le CPF – Compte Professionnel de Formation	5
ÉVÉNEMENTS	
Déroulement de la Semaine Bleue	6
Programme des fêtes de fin d'année	9
DOSSIER SANTE	
Campagne de vaccination contre la grippe	10
Campagne de vaccination des collégiens	12
VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	
Le Laboratoire de l'Avenir	13
La Formation Incendie et Exercice d'évacuation incendie, Séisme	15
Présentation de l'ASSOCIATION ALLIANCE	16
Focus sur la certification V/2020	17
Le Service de Médecine et de Réadaptation – SMR	18
PORTAIT	
Portrait d'un Professionnel du CHSM – M. Joël GIRAUD-GIRARD	20
CULTURE ET LOISIRS	
Recette de cuisine : Préparation du <i>Chodo</i>	21
Humour	22
Jeu – Mots Mêlés	23

Les personnes ayant participé à la rédaction de ce numéro

GILLES ARDENS – FREDERIC BESRY – PIERRE-ANDRE BORDIN –
 ERIC DARASSE – PATRICK FAUSTA – CAROLE FOURRIER – KETTY GOYOR –
 MADDLY LARNEY – FRANCKY RODOMOND – MATHILDE TAILLEPIERRE

EDITO DE MADAME MARIE-AIMEE VIGNÉ

Présidente du Conseil de Surveillance du CHSM



Cette troisième édition de notre journal reprend l'actualité qui a rythmé notre établissement durant les six derniers mois de l'année 2023.

Cette nouvelle édition clôture l'année 2023 qui a été riche en événements. En effet, sans en citer une liste exhaustive, cette année a été marquée par la certification, des contrôles réglementaires au niveau de l'EHPAD et de l'unité de production culinaire.

Par ailleurs, nous poursuivons notre politique d'amélioration à la fois des conditions de travail et de développement de l'offre de soins en direction de la population.

La certification V2020 s'est traduite par la visite au mois d'octobre de trois experts visiteurs désignés par la Haute Autorité de Santé – **HAS** qui ont mesuré notre capacité à respecter les items du manuel de certification. Le processus de cette démarche est décliné en trois phases :

- La première consistant à faire l'évaluation de notre fonctionnement en mettant l'accent sur la place réservée aux patients, aux équipes de soins et à l'établissement.
- La seconde se concrétise par la remise d'un pré-rapport qui permet une phase contradictoire de l'établissement.
- Enfin, la dernière étape qui se solde par le rapport définitif qui donnera lieu à une certification de l'établissement ou une certification sous conditions ou encore une non certification.

Nous sommes actuellement à la deuxième phase. En ma qualité de présidente du Conseil de surveillance du CHSM.

Je tiens à remercier l'ensemble de la communauté hospitalière et les représentants des usagers qui durant plusieurs mois ont fait preuve d'un engagement sans faille pour préparer cette certification.

Au-delà de la certification, d'autres chantiers ont débuté et se poursuivront sur l'année 2024.

Mes propos font allusion au projet d'établissement 2024 - 2028, au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), à la mise en œuvre de la politique d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, la création de l'Hébergement Temporaire de Secours, ainsi qu'à l'ouverture de l'Hôpital De Jour en 2024...

Soucieux d'apporter une offre de qualité et de répondre aux besoins et attentes de la population nous nous efforçons d'élargir nos activités.

C'est ainsi que depuis le mois de novembre, nous avons des anesthésistes qui interviennent au CHSM. La réhabilitation des urgences, un projet en phase de concrétisation, nous paraît essentielle pour un meilleur accueil et l'optimisation des prestations.

Le confort des patients est un axe également incontournable qui prendra la forme en 2024 de travaux de rénovation des chambres et d'amélioration des espaces de vie.

La concrétisation de l'ensemble de ces projets ne pourrait être effective sans la précieuse contribution de tous les acteurs de l'établissement.

Aussi, je vous encourage à poursuivre votre implication pour que le Centre Hospitalier Sainte-Marie continue à se développer et répondre aux besoins de la population.

Je vous invite à découvrir les articles consacrés à ce dernier numéro de l'année. Vous pourrez également retrouver des informations en consultant notre site internet à l'adresse ci-après :

[Accueil - Centre Hospitalier Sainte Marie de Marie-Galante](#)

Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente lecture.



L'Atelier de Lecture

LES BIENFAITS DE LA LECTURE

La lecture permet de lutter contre le vieillissement du cerveau, d'améliorer sa mémoire, son empathie.

Lire ou écouter lire de manière profonde, consciente et attentive permet d'obtenir de multiples bénéfices tels que l'amélioration de la mémoire, de l'attention, de la concentration et du langage, ainsi que la réduction du stress et de l'insomnie.

La lecture a aussi un effet thérapeutique, car de nombreuses études démontrent que la stimulation mentale peut ralentir le développement des démences telles que la maladie d'Alzheimer.

En effet, garder son cerveau actif et entraîné, aide au maintien des capacités mentales.

C'est dans cette optique que pendant le mois d'août, les résidents de la RMS ont pu bénéficier de séances de lecture avec Mme IBALOT qui a donné bénévolement de son temps.

DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les agents de la RMS ont su motiver les résidents afin de mener à bien cette activité.

Les séances ont chacune duré environ une heure, ayant comme support de lecture des contes à partir du livre intitulé « **Contes Marie-Galantais d'Hier et d'Avant-Hier** ».

Bien souvent, les résidents n'hésitaient pas à mimer de façon théâtrale leur compréhension de textes de « **Kompè Lapen et Kompè Zanba** ».

BILAN DE L'ATELIER

Retour d'expérience de Mme IBALOT :

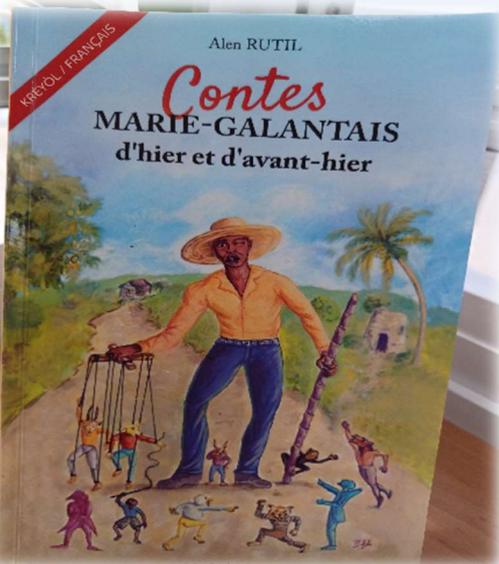
« Très bonne participation des résidents qui ont été attentifs et participatifs à travers des questions, des réactions lors de ces différentes séances ».



Quel ne fût notre grand étonnement de voir que certains ont toujours cette capacité à lire à haute voix démontrant ainsi l'importance de cette stimulation.

Cet atelier fût valorisant et enrichissant, dans la mesure où il a pu contribuer au bien-être de nos aînés à travers leurs souvenirs de jeunesse.

Le service socio-éducatif souhaite poursuivre cette activité afin de consolider le lien avec les résidents, maintenir leurs capacités cognitives.



GILLES ARDENS / FRANCKY RODOMOND
Service Socio-éducatif ³



Le remplacement du matériel de l'UCPC - Unité Centrale de Production Culinaire

Le service Restauration, appelée **Unité Centrale de Production Culinaire (UCPC)**, du Centre Hospitalier Sainte Marie, implanté à la Résidence Médicosociale à Saint-Louis de Maire-Galante est composé de **dix** agents formés.

L'équipe affectée à la réalisation des repas des résidents et patients attache un profond respect aux règles d'hygiène et de conditions de réalisation des plats. Leur activité suppose une forte implication de leur part, afin d'éviter tout incident.

Ainsi, les recettes sont proposées en étroite collaboration avec une diététicienne- nutritionniste.

Les plats sont produits à raison de 160 à 165 repas par jour, du lundi au vendredi en liaison chaude.

Afin d'améliorer les conditions de travail et une meilleure prise en soin des résidents et des patients, nous avons procédé au remplacement de certains équipements qui étaient devenus vétustes.

Ces remplacements concernent :

- ✚ 1 Four de remise en température
- ✚ 2 Armoires positives
- ✚ 1 Thermo-scelleuse
- ✚ 1 Sauteuse de 80 litres
- ✚ 1 Mixeur plongeant
- ✚ 1 Balance à colonne pour la pesée des denrées alimentaires
- ✚ 4 Conteneurs isothermes pour le transport des repas des patients



ARMOIRE POSITIVE



SAUTEUSE

Dans le but d'avoir un cadre plus agréable et esthétique, nous avons parallèlement rafraîchi les peintures des locaux, remplacé les dalles de faux plafond.

Une crédence en inox a été installée à la légumerie, une autre est en cours de chiffrage et sera très prochainement positionnée au niveau de la zone de production.



CREDENCE

Notre volonté est de proposer une alimentation aux saveurs locales, respectant les besoins du patient pour contribuer à son rétablissement et à sa qualité de vie.

L'accès de livraison est en cours de sécurisation par la pose d'une clôture en panneau rigide pour permettre l'accès aux transporteurs sans risques de fugues.

ERIC DARASSE-GOURNET
Responsable Technique Adjoint

Déroulement de la Semaine Bleue

Dans le cadre de la semaine qui a eu lieu du 02 au 08 octobre 2023, ce fût plus que jamais un objectif de développement et de valoriser la place que les aînés doivent occuper au sein de la communauté marie-galantaise car d'ailleurs le thème de celle-ci est :

« *Vieillir ensemble, une chance à cultiver* ».



Petit-déjeuner traditionnel, composé de chocolat pays, salade de concombre, chiktail de morue, caca-bœuf, salade de fruits locaux, farine manioc....

Cet évènement a été une occasion pour nous acteurs qui travaillons régulièrement auprès de nos aînés d'organiser tout au long de la semaine des animations permettant de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les personnes âgées dans notre société.

Les conséquences météorologiques liées au passage de la tempête Philippe n'ont pas permis de maintenir la journée de portes ouvertes.

Toutefois, vu l'importance que revêt la mise en place de cette opération toute l'équipe pluridisciplinaire de la RMS a été mobilisée.

Elle a su maintenir une dynamique, afin que cette semaine soit une belle réussite.

Elle a répondu honorablement à cette semaine dédiée à nos aînés et a su mobiliser les partenaires autour de cet évènement apprécié par nos résidents.

Leur implication et dévouement démontrent de leur engagement dans la prise en charge des résidents.

Le personnel contribue à aider au maintien des résidents dans leur autonomie afin de mieux apprécier ces moments de partage et de convivialité au sein de la résidence.

Cette Semaine a débuté par le petit-déjeuner traditionnel, concocté par le personnel de la résidence.

Autre temps fort et surtout très apprécié par les résidents, la messe du mercredi 04 octobre avec le Curé de la Paroisse de Saint-Louis, avec la participation de chorale de Saint-Louis.



De plus, nous avons eu une prestation de la part des lycéens d'Hyacinthe **BASTARAUD** de Grand-Bourg, en classe de 1^{ère} Bac Pro Animation. Ces jeunes ont présenté un sketch basé sur l'agriculture et les phases de lune qu'utilisaient nos aînés.



On kou tanbou ba yo



Les représentants du CCAS de Capesterre et de Saint-Louis ont fait le déplacement afin de remettre des présents aux résidents et d'autre part, passer un moment convivial avec eux.

Les résidents ont apprécié à la fois le geste et ce temps qui leur a été consacré par les représentants de CCAS à l'occasion de la semaine bleue.



semaine bleue EPHAD Saint-Louis le 11 Octobre 2023

En effet, ces moments de rencontre et de partage démontrent l'importance que représente la mise en place d'un partenariat fort entre les services sociaux et la RMS pour que la prise en charge de nos aînés soit complète.

A cet effet, nous tenons à les remercier pour leur précieuse contribution et initiative, qui souligne leur sens de l'intérêt général.

D'ores et déjà, nous faisons appel aux différents CCAS pour que la Semaine Bleue 2024 soit inscrite dans leur programmation avec la RMS de Saint-Louis de Marie-Galante.

Enfin, le samedi 08 octobre Résidents ont participé à la Marche Bleue. Le départ a été fixé à la RMS pour une arrivée au restaurant basé à Saint-Charles.

Les participants étaient encadrés par les agents de la police municipale de Saint-Louis.



Vant plen, koròsòl si

L'ensemble du personnel de l'EHPAD et de la MAS remercie chaleureusement tous les partenaires ayant collaboré à la réussite de cette semaine. Nous nous devons tous de continuer à cultiver la chance de vieillir ensemble.



le Vieillir ensemble

Centre Hospitalier Saint-Nicolas

MAS

Pharmacie Centrale Valferry

HELIOS PHARMACIE

Portes Ouvertes

MERCI À TOUS

RÉSIDENCE MÉDICO-SOCIALE
Rue Youri GARGARINE
97134 SAINT-LOUIS
0590 48 65 00

ESTELLE PRAUCA / AMÉLIE EMBOULE
AMP
Francky RODOMOND – Animateur

Programme des fêtes de fin d'année

RESIDENCE MEDICO SOCIALE



Programme des fêtes

Chanté nouvel de la RMS

SAMEDI 02 DECEMBRE 2023 de 16H00 à 18H00

Déjeuner dansant de Noel

VENDREDI 22 DECEMBRE 2023 de 11H00 à 15H00

Déjeuner dansant du jour de l'an

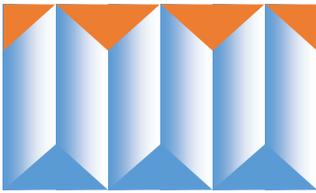
VENDREDI 29 DECEMBRE 2023 de 11H00 à 15H00

Gouter de l'épiphanie

SAMEDI 6 JANVIER 2024 de 15H00 à 17H00



Bonnes fêtes de
fin d'année



Campagne de Vaccination contre la Grippe



C' est pour **cela** que les **professionnels de santé** et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère **sont éligibles à la vaccination.**



La grippe saisonnière est **une maladie due à une infection virale** qui se caractérise par :

- L'apparition brutale d'une forte fièvre
- De toux
- De maux de tête
- De douleurs musculaires et articulaires
- De malaise général
- De maux de gorge et d'écoulement nasal

Il ne faut pas donc confondre la grippe à un rhume ou à un autre refroidissement.

Le virus de la grippe appartient à la famille des virus influenza. Et, on distingue trois types, A, B ou C, comprenant plusieurs souches. Il faut noter que le virus de la grippe survient plus longtemps à l'extérieur de l'organisme lorsque les températures baissent.

De plus, le virus de la grippe change constamment de matériel génétique et donc son aspect antigénique change aussi. Cela permet de comprendre pourquoi, on n'est pas immunisé contre la grippe, même si on a été vacciné ou fait la grippe l'année précédente.

Par conséquent, la composition des vaccins change chaque année pour être adaptée au virus circulant afin d'augmenter l'efficacité du vaccin.

La grippe se propage facilement, surtout dans les établissements fréquentés par de nombreuses personnes comme les écoles et les EHPAD.

Lorsque la personne grippée tousse ou éternue, elle projette dans l'air des gouttelettes porteuses de virus responsables de l'infection, que vont respirer les personnes se trouvant à proximité immédiate. Par ailleurs, le virus peut aussi se propager par les mains à **partir des surfaces contaminées.**

Donc la vaccination antigrippale est très fortement recommandée pour les professionnels de santé car elle permet de lutter contre la transmission nosocomiale de la grippe à des sujets âgés ou fragilisés par des pathologies chroniques qui sont plus fréquemment sujettes à des complications. Pourtant, la couverture vaccinale antigrippale des professionnels reste faible en France.

En effet, les données des enquêtes conduites en établissement de santé à la fin de la campagne 2021/2022 montrent que la couverture vaccinale est particulièrement basse chez les professionnels de ces établissements à savoir 27,6% chez les professionnels des EHPAD et 18% dans les autres établissements médicaux sociaux.

En ce qui concerne la RMS St Louis, en 2022 un atelier de persuasion à la vaccination antigrippale s'est tenu dans le service. Cela a permis aux personnels de santé d'échanger sur l'intérêt de la vaccination, sur les freins liés à la vaccination, mais aussi nous avons parlé des conditions favorables à celle-ci.

Malgré tout, **seul 18% des agents ont accepté de se faire vacciner.** Cette faible couverture vaccinale peut être problématique car elle met en danger les patients vulnérables de la RMS.

LES GESTES BARRIÈRES POUR LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS CONTRE LA GRIPPE

Cette année, notre objectif est de doubler le pourcentage des vaccinés par rapport à l'an dernier.

La campagne de vaccination contre la grippe est ouverte depuis **le 17 octobre 2023**.

Les vaccins sont mis gratuitement à la disposition de tout le personnel. Il suffit de se rapprocher du centre de vaccination du CHSM.

Soignants : Il est donc temps de se faire vacciner pour protéger nos patients fragiles et nos proches fragiles (femmes enceintes, nourrissons de moins de 6 mois, personnes âgées, insuffisants cardiaques ou respiratoires, Drépanocytaires, greffés...).

Et, il est primordial de sensibiliser les patients et ou les résidents ainsi que leur famille afin d'augmenter le taux des vaccinés.

Les symptômes de la grippe ressemblent à ceux du coronavirus !



Fatigue, courbatures



Fièvre, maux de tête



Toux, maux de gorge

Il convient d'adopter les mêmes mesures de protection



Se placer à l'isolement et porter un masque en cas de contact



Téléconsulter un médecin et limiter ses déplacements



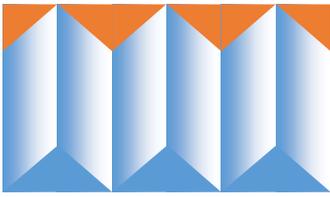
Réaliser un test PCR si nécessaire

MARIE-ODILE BIBRAC
Cadre de Santé

La vaccination contre la grippe?

Décision individuelle,
Responsabilité collective !
Protégeons les plus vulnérables!





Campagne de Vaccination des Collégiens

QU'EST-CE QUE LE PAPILLOMAVIRUS HUMAIN ?

Les Papillomavirus humains ou HPV appartiennent à une famille de virus très contagieux qui infectent la peau et les muqueuses. Les zones concernées sont la **bouche, la gorge et les zones ano-génitales (vulve, vagin, anus, pénis, col de l'utérus)**. Les hommes comme les femmes peuvent être contaminés. Il existe plus de 150 souches différentes de papillomavirus.



Avec une telle variété de zones infectées, le préservatif ne protège pas vraiment des papillomavirus. En revanche, il protège pour toutes les autres infections sexuellement transmissibles.

80% de la population sera en contact au moins une fois dans sa vie avec une des souches de ce virus puisqu'il n'est pas immunisant. La transmission se fait par contact intime tout au long de la vie. Dans 60 % des cas, l'infection a lieu en début de vie sexuelle. Cependant, une transmission par inoculation à partir des verrues cutanées, par l'eau contaminée (piscine) et une transmission materno-fœtale sont possibles.



A ce jour, il n'existe aucun traitement.

La majeure partie du temps, le corps élimine naturellement le papillomavirus dans les 2 ans suivant la contamination mais dans 10% des cas, l'infection à HPV persiste.

Majoritairement, les infections à HPV ne présentent pas de symptômes.

Certaines souches peuvent :

- Provoquer des lésions ano-génitales : verrues (ou condylomes) particulièrement contagieuses et nécessitant un traitement long avec risque fréquent de récurrence
- Etre à l'origine de multiples cancers.

PAPILLOMAVIRUS ET CANCER

L'infection à HPV est à l'origine d'environ 5 % de tous les cancers dans le monde, et on estime que, chaque année, 625 600 femmes et 69 400 hommes développent un cancer lié à une infection à HPV. Les régions de plus forte prévalence de l'infection à HPV du col de l'utérus sont l'Afrique subsaharienne (24 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (16 %) (Chiffres OMS).

14 souches de papillomavirus sont cancérigènes dont 3 hautement cancérigènes. Les papillomavirus sont liés à l'apparition de plusieurs cancers : col de l'utérus, vagin, vulve.

Mais aussi anus, pénis et plusieurs cancers des voies aérodigestives supérieures (cavité orale, oropharynx, amygdales).

100 % des cancers du col de l'utérus sont dus aux infections liées aux HPV et plus de 25 % des cancers provoqués par les HPV touchent les hommes

De tous les cancers liés aux papillomavirus, seul le cancer du col de l'utérus bénéficie d'un dépistage en routine : le frottis.

Un test de screening des HPV par PCR pour toutes les femmes de 30 à 65 ans est prévu. Ce test est mis en place au laboratoire de CHSM à partir du 1^{er} décembre 2023.

Actuellement, aucune stratégie de dépistage de routine n'est en place pour les cancers touchant les hommes et les autres cancers féminins.

POURQUOI FAIRE VACCINER SON ENFANT ?

Faire vacciner son enfant contre les HPV, c'est le protéger contre les risques de développer plus tard des maladies, dont des cancers. C'est aussi protéger les autres.

La vaccination contre les HPV protège contre :

- les lésions précancéreuses et/ou les cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin et de l'anus ;
- verrues ano-génitales.

La vaccination contre les HPV est recommandée pour les filles et les garçons entre 11 ans et 14 ans. Elle peut également être proposée en rattrapage jusqu'à l'âge de 19 ans.

Les bénéfices d'une vaccination dès 11 ans :

- une meilleure réponse vaccinale ;
- une vaccination à deux doses (contre 3 en rattrapage) ;

Il est important que la vaccination contre les HPV soit réalisée avant l'exposition à l'infection. Faire vacciner les enfants et les adolescents avant le début de leur vie sexuelle permet de garantir une protection maximale avec une réponse immunologique prolongée dans le temps.

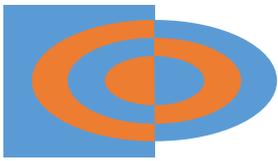
La vaccination induit la production des anticorps à la surface du col utérin ; ces anticorps empêchent le virus de pénétrer les cellules.

LA VACCINATION CONTRE LES HPV EST-ELLE SÛRE ?

Après plus de 10 ans d'expérience, on sait que la vaccination contre les HPV est sûre. **À ce jour, plus de 100 millions d'enfants et d'adolescents ont été vaccinés contre les HPV dans près de 80 pays.** Ce vaccin est très bien surveillé et sa production est très maîtrisée. Non seulement il protège de façon constante contre certains cancers mais il est aussi très bien toléré.

Une campagne de vaccination sera lancée à destination des collégiens de classe de 5^{ème} à Marie-Galante.

TIPHAINE DUNEUFGERMAIN
Infirmière



LE LABORATOIRE DE L'AVENIR



Laboratoire de Biologie Médicale (agrée n° 97010020-2)
Centre Hospitalier Sainte Marie de Marie-Galante
(Tel : 05 90 97 65 38)

MAITRISE DE LA QUALITE

Le seul laboratoire de biologie médicale implanté sur l'île est ouvert au public de 7h à 14 h, du lundi au vendredi. Pendant la nuit, le week-end et les jours fériés, il y a une activité d'astreinte. Implanté à proximité immédiate du bureau des entrées, il a une surface de **227 m²**.

Avec un seul plateau technique, l'équipe est composée de 6 techniciens, 1 aide de laboratoire, 1 cadre et 1 biologiste. Le secrétariat a 2 secrétaires pour vous accueillir.

Le laboratoire utilise tous les moyens techniques et les connaissances scientifiques dont il dispose pour rendre les résultats les plus fiables et exacts possibles, dans le respect de la réglementation, de la politique qualité de l'établissement, de la satisfaction de nos clients et de la qualité du Service Médical Rendu aux patients.

Le laboratoire s'engage à assurer la confidentialité des résultats des examens. Tout le personnel est soumis au secret professionnel.

Le personnel est formé à l'éthique. Seules les informations strictement nécessaires à la réalisation des examens et à l'interprétation des résultats sont collectées.

La mesure de la satisfaction des clients est appréhendée par des enquêtes de satisfaction périodiques réalisées au minimum tous les 3 ans, par l'analyse régulière des réclamations et suggestions patients et au travers des réunions avec les prescripteurs.

ACCESSIBILITE & AUTONOMIE

Accessibilité

Avec une patientèle hospitalière et externe, le laboratoire envisage de diminuer le temps d'attente pour les prélèvements en fluidifiant le circuit patient. Une réorganisation est étudiée pour un meilleur accueil avec une prise en charge dans des délais optimum.

Autonomie

Pour améliorer le délai de rendu des résultats et éviter les ruptures des réactifs, nous envisageons d'avoir une autonomie en réactifs de 2 mois et de reprendre la majorité des techniques sous-traitées actuellement en Métropole.

REGLEMENTATION

Accréditation

Le laboratoire est accrédité Cofrac selon la norme ISO 15189 sous le numéro 8-4151 pour 80 % de ses analyses depuis l'année 2017 et des audits annuels de suivi sont réalisés.

Certification

Le Centre Hospitalier Sainte Marie est certifié ISO 9001.

INNOVATION

Nous envisageons la participation à des projets nationaux pour faire connaître le laboratoire à nos confrères.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Organisation

L'objectif est d'assurer au personnel un environnement de travail garantissant des conditions d'hygiène et de sécurité conformes aux exigences réglementaires et normatives et de maîtriser les conditions environnementales susceptibles d'influer sur la qualité des résultats.

Description

- ✓ Elaboration d'un plan de prévention des risques (document unique)
- ✓ Mise à disposition des dispositifs de protection individuelle
- ✓ Maîtriser les accidents du travail (AT), accidents d'exposition au sang (AES) et produits chimiques
- ✓ Gérer les situations d'urgence
- ✓ Qualifier les locaux
- ✓ Contrôler les accès
- ✓ Surveiller les conditions environnementales
- ✓ Maîtrise de la filière de déchets (DASRI, chimiques...)
- ✓ Surveiller l'entretien et le nettoyage
- ✓ Analyse environnementale
- ✓ Locaux adaptés pour l'activité du laboratoire

GROUPEMENT HOSPITALIER TERRITORIAL – GHT

Remplacement

Dans le cadre du GHT un remplacement est prévu en cas de titulaire absent

Coopération

La mise en place d'un seul logiciel de laboratoire pour les 3 CH de la Guadeloupe permettra la sous-traitance des analyses dans le cadre du GHT.

ANALYSES

Le laboratoire traite 100 dossiers par jour, avec un nombre annuel de B de 3 500 000.

Un manuel de prélèvement dématérialisé est en cours de rédaction.

Biochimie

- ✓ Glycémie
- ✓ Ionogramme

- ✓ Magnésium ; Calcium ; Phosphore ; Bicarbonates
- ✓ Bilan hépatique
- ✓ Bilan lipidique (TG, CT, HDL, Aspect)
- ✓ Bilan martial (Transferrine, Fer, Saturation)
- ✓ CRP ; CK ; Haptoglobines ; LDH
- ✓ Protéines ; Albumine ; Créatinine ; Urée ; Acide urique ; Phosphatase Alcaline
- ✓ Alcoolémie
- ✓ Procalcitonine

Bactériologie

- ✓ Prélèvements vaginaux, ECBU, coproculture, expectoration, pus, LCR, liquides de ponction, hémoculture, Ag solubles urinaires, Mycologie

Cytologie :

- ✓ Numération formule sanguine
- ✓ Recherche de paludisme
- ✓ Réticulocytes

Hémostase : INR ; D-Dimères ; Fibrinogène ; TP ; TCA

Immunohématologie :

- ✓ Groupage sanguin ABO R1
- ✓ Phénotype érythrocytaire RH KEL1
- ✓ Recherche d'anticorps anti-érythrocytaires
- ✓ Le dépistage et le suivi des incompatibilités foeto-maternelles érythrocytaires

Marqueurs cardiaques : Troponine ; NT-Pro BNP
Gaz du sang

Sérologie : Hépatite B et C ; Dengue ; HIV ; Toxoplasmose

Hormonologie et vitamines : TSH ; T4L ; Béta-HCG ; PSA ; B9 ; B12 ; Vitamine D

RT-PCR: Covid; Neisseria; Chlamydia

LOGISTIQUE

Logistique des prélèvements sanguins

Le laboratoire s'appuie sur le Service technique et un prestataire externe (sélectionné suite à la mise en œuvre d'un marché et répondant à un CCTP) pour la mise en œuvre des opérations de transport des échantillons biologiques vers le laboratoire sous-traitant (Cerba) et le Laboratoire du CHU. Le transport est programmé et régulier, 3 jours par semaine.

Logistique des réactifs

La réception des réactifs venant de la Métropole est tributaire à une double insularité avec un délai important de transport.

AVENIR

Nouvelles analyses à mettre en place

Marqueurs tumoraux ; Recherche de Papillomavirus par RT- PCR

Diminuer les examens sous traités

Reprise des électrophorèses des protéines et de l'hémoglobine

NUMERIQUE

Organisation

Le laboratoire s'appuie sur le Service informatique du CHSM pour garantir la mise à disposition des systèmes d'information permettant d'assurer la continuité de l'activité, la fiabilité, l'intégrité et la protection des données.

Bio Serveur

Le virage de la digitalisation semble être la condition *sine qua non* à l'évolution du laboratoire. Les résultats des analyses sont consultables par les patients et les prescripteurs via mesanalyses.fr et Bio Serveur.

Logiciels

- Le logiciel médico technique actuel du laboratoire est Hexalis avec une migration l'année prochaine vers GLIMS dans un contexte d'uniformisation avec le CHU et le CH Basse Terre.
- Le middleware est le MPL
- Le logiciel de gestion de qualité va évoluer l'année prochaine.

TECHNOLOGIE

Organisation

Le laboratoire s'engage à s'équiper de tout le matériel nécessaire à la réalisation de ses prestations, à vérifier les performances attendues de ses équipements critiques et à former et habiliter leurs utilisateurs.

Equipement

- Système ROCHE en Biochimie et Sérologie
 - 2 automates STAGO en Hémostase
 - 2 automates Celln Dyn d'Abbott en Hématologie
 - 1 système pour le gaz de sang
 - 2 automates Genexpert pour les tests de PCR en temps réel
- L'année 2023 nous apportera un automate d'hémoculture en Bactériologie et des nouveaux automates sont prévus sur le planning d'investissement.

EXCELLENCE

Formation et habilitation

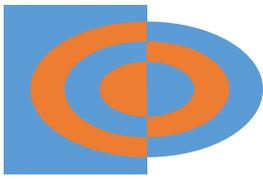
Le personnel du laboratoire est formé et habilité mais une formation continue pour acquérir des nouvelles compétences est mise en place.

Comparaison aux groupes de pairs

Pour les paramètres analysés au laboratoire, nous participons à des programmes de contrôles de qualité. Cette comparaison nous permet de nous situer par rapport aux laboratoires réalisant les mêmes paramètres. Nous nous proposons d'informer périodiquement nos prescripteurs par rapport aux résultats obtenus.



DOCTEUR CLAUDIA MANOLIU
Biologiste



LA FORMATION INCENDIE ET EXERCICE D'EVACUATION INCENDIE, SEISME

La prévention du risque d'incendie s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques. Elle consiste par la prévention, à limiter la propagation de l'incendie en mettant en place des mesures permettant de limiter l'importance des conséquences humaines et matérielles en cas de sinistre.

Conformément aux articles ci-dessous, la formation incendie revêt une grande importance au sein des établissements de type U (hôpital) et de type J (EHPAD) et doit être effectuée chaque année.

Art. U47

§ 1. Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie dans un hôpital, être formé à l'exécution de consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer le transfert horizontal ou l'évacuation et doivent être entraînés à la manœuvre des moyens d'extinction.

§ 2. Des exercices d'évacuation simulée doivent être organisés périodiquement afin de maintenir le niveau de connaissance du personnel conformément à l'article U 41.

LA REGLEMENTATION :

L'obligation de former ses salariés à la sécurité incendie relève des articles suivants :

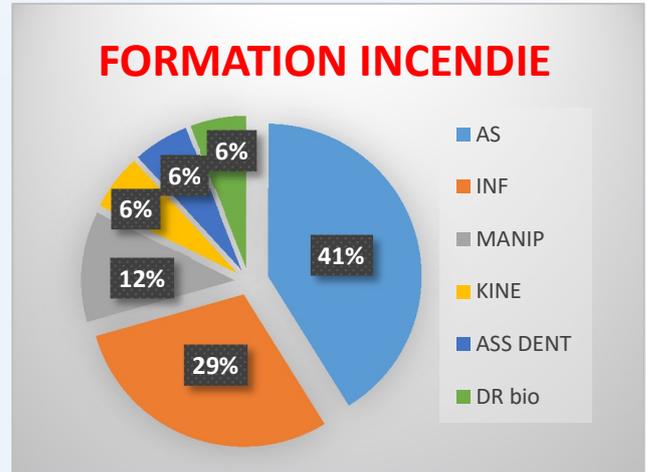
- **R4227-28 du Code du travail** : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. » ;
- **R4227-39 du Code du travail** : « Le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés. »



FREDERIC JACQUIN
Responsable Sécurité – Incendie

La sécurité c'est l'affaire de tous c'est pour cela que l'ensemble du personnel doit se former à la manipulation des extincteurs.

Pour l'année 2023, la formation incendie auprès des agents se découpe de la manière suivante :



L'objectif pour nous est d'atteindre chaque année, au moins **80% d'agents formés** au sein du CHSM et à la RMS.

Petit Rappel :

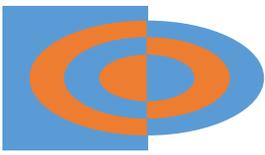
Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).

Dès l'apparition d'un début d'incendie, d'une fumée suspecte, ou d'une alerte de patient, **vous devez** :

GARDEZ VOTRE CALME

- ✚ **PREVENEZ** immédiatement l'équipe de SECURITE INCENDIE au **059097 65 56** (65 56) ou par talkie-walkie
- ✚ **DECRIVEZ le lieu exact du sinistre**
(Ex : **Le service concerné, chambre N° ...**)
- ✚ **APPELEZ** du renfort (personnel soignant)
- ✚ **RECUPEREZ** un extincteur approprié dans la zone la plus proche du sinistre
- ✚ **COMMENCEZ** à attaquer le feu à l'aide de l'extincteur
- ✚ **ATTAQUEZ** la base du feu en attendant les agents de sécurité incendie et ou les pompiers
- ✚ **PASSEZ** le relais aux personnes compétentes dès leur arrivée sur les lieux
- ✚ **SUIVEZ les consignes** données par les agents de sécurité incendie et les sapeurs-pompiers.

FIN DE LA PROCEDURE



Vie de l'établissement

Présentation Association ALLIANCE

Centre Hospitalier Sainte-Marie Marie-Galante

Composition de L'association :

Mme Angélique YAKOUCHE

AMA Présidente (CHSM)

Mme Christiane BAGASSIEN

Préparatrice en Pharmacie Vice-Présidente (CHSM)

Mme Géraldine BASTARAU

Responsable Bureau des entrées Secrétaire (CHSM)

Mme Sylvie PLUMAIN

Sage-Femme Trésorière (CHSM)

M. Fred GUIBOURDIN

Agent service Technique Trésorier Adjoint (CHSM)

Membres actifs

Mme Albertine MANICORD

AS (CHSM)

Mme Rosalie BONUS

ASH (CHSM)

Mme Sylviane ENCELADE

AMA (CHSM)

Mme Victoire PLUMAIN

TIM (CHSM)

Mme Josette CIMBER

AMA (CHSM)

Mme Claudiane LAPORAL

AS (CHSM)

Mme Mathilde TAILLEPIERRE

Animatrice spécialisée (RMS)

L'Association ALLIANCE organise chaque année l'arbre de Noël des

enfants du personnel. Ces rencontres se déroulent soit dans le hall du CHSM, soit dans le jardin de la RMS. Les cadeaux sont remis aux enfants âgés de 0 à 12 ans.

Les agents sont conviés à cette belle fête de Noël où de nombreuses surprises, artistes invités, spectacles les attendent.

Cette fête pour le personnel est un moment de partage, de convivialité, de détente, de lâcher prise, permettant également aux agents des deux établissements de se rencontrer à l'occasion d'une soirée dînatoire ou « *midi minuit* » chic et classe.

Une à deux fois nous organisons des marches sportives qui se

terminent sur une plage avec un partage de repas et de boissons le fameux **Kannari Kontré** aussi qui se fait dans le hall du CHSM ou sur le parking des urgences un moment très attendu de convivialité.

Nous devons progresser dans le taux de participation de l'ensemble des collègues, à l'occasion des réunions et des manifestations organisées par l'Association Alliance.

Alliance est animée par cette volonté forte de fédérer le personnel autour d'une même culture hospitalière, un même objectif centré sur le bien-être du patient, des résidents et des usagers.

Le lance un appel si vous voulez nous rejoindre vous serez les bienvenus car le bureau a besoin de VOUS, de NOUS.

Pour tout renseignement, rapprochez-vous de la présidente au 0590976542 ou la secrétaire au 0590976536

De nombreuses surprises :

- Journées détente à Montserrat, à Saint Kits, à Antigua
- Voyage à Dubaï en prévision
- Voyage en Afrique en prévision

ANGELIQUE YAKOUCHE
Présidente de l'A.A.





Focus sur la Certification V/2020

Procédure obligatoire, réalisée tous les 4 ans, mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Rappel :

La certification est un dispositif d'évaluation externe du niveau des prestations et des soins délivrés au sein d'un établissement de santé (public ou privé) depuis 1996.

Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge du patient et de la sécurité des soins.

V2020 : 5^{ème} version de la certification.

La visite de certification s'est déroulée durant trois jours (**16 au 18 octobre 2023**)

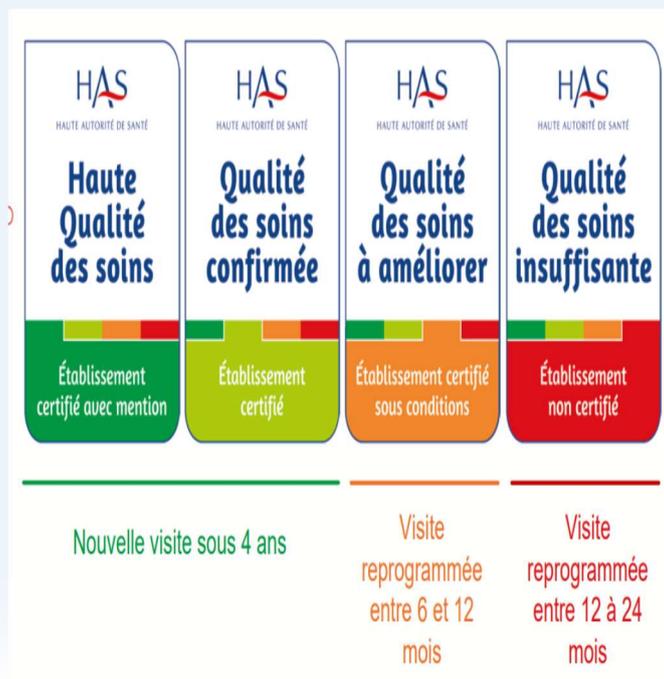
A cette occasion les experts-visiteurs au nombre de trois ont visité l'établissement en réalisant **38 investigations** en mobilisant plusieurs méthodes :

- **6 Patients traceurs** (audits de patients choisis par les experts-visiteurs afin de recueillir l'expression du patient et/ou celle de ses proches)
- **6 Traceurs ciblés** (consistant à évaluer sur le terrain la mise en œuvre réelle d'un processus : la gestion des événements indésirables graves, la prévention des infections associées aux soins, le circuit du médicament, la gestion des produits sanguins labiles, l'accueil non
- **3 Parcours traceurs** (évaluant la qualité de la coordination de la prise en charge du patient et du travail en équipe, équipes cliniques, mais aussi équipes médico-techniques (laboratoire, pharmacie, imagerie médicale), équipes support (RH, informatique, service technique...) et sociales.
- **8 Audits systèmes** (dont six rencontres avec la gouvernance, une rencontre avec les professionnels, une rencontre avec les représentants des usagers)

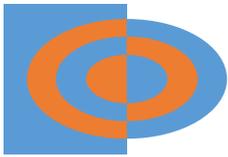
- **15 Observations** pour évaluer les conditions générales de qualité et de sécurité des soins.

SYNTHESE GENERALE : des points forts, mais également des points d'amélioration (écarts à l'attendu)

Le rapport provisoire a été réceptionné, nous avons un mois pour répondre, soit le 7 décembre 2023. La décision définitive de la Haute Autorité de Santé – HAS est attendue au 1^{er} trimestre 2024.



MADDLY LARNEY
Cadre Supérieur de Santé



LE SMR

Service de Médecine et Réadaptation

MISSION

Coordonner et mettre en œuvre tous les moyens visant à prévenir ou réduire au minimum, les conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et des incapacités.

De par sa spécificité, le service a un rôle important à jouer dans l'éducation du patient, dans l'observance du traitement et son ajustement.

PUBLIC ACCUEILLI

Patients relevant de soins de suite et de réadaptation et de convalescence.

CAPACITE

10 lits d'hospitalisation

CONDITIONS D'ADMISSION

L'hospitalisation fait suite à des transferts en interne (service des Urgences), en externe ou à la demande des médecins traitants

PRISE EN CHARGE PROPOSEE

La prise en charge globale intègre 5 fonctions de soins techniques et d'accompagnement : la limitation des handicaps physiques, la restauration somatique et psychologique, l'éducation du patient, la poursuite et le suivi des soins et du traitement et la préparation à la sortie.

✿ Médicale et paramédicale

- ✓ Education thérapeutique et information du patient, conduite à tenir...
- ✓ Prescription et observance des traitements instaurés et soins adaptés

✿ Psychologique et social

- ✓ Soutien psychologique et accompagnement par l'écoute
- ✓ Activités occupationnelles

- ✓ Suivi social : prise en charge globale, évaluation des difficultés, faire le lien avec les différents partenaires

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- 1 Médecin
- 1 Cadre supérieur de santé
- 1 Cadre de santé
- 1 Secrétaire médicale (pool)
- 1 Équipe soignante (IDE / AS/ ASHQ)

INTERVENTIONS PONCTUELLES

- Assistance sociale
- Kinésithérapie
- Diététique
- Psychologue
- Ergothérapeute

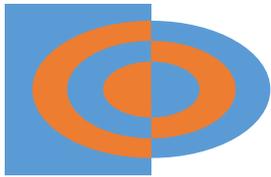
CAPACITE

Unité de Soins de Médecins et de Réadaptation :
10 lits d'hospitalisation

LES LOCAUX

Chambres équipées : SDB individuelles, TV (à la demande)





UNITE DE MEDECINE

Vie de l'établissement

MISSION

Apporter une réponse de proximité aux besoins de la population du bassin de vie.

Prise en charge des patients ne nécessitant pas une hospitalisation en milieu spécialisé.

Prise en charge de bilan de retentissement de maladies chroniques : diabète, hypertension artérielle alcoolisme ou autre et prise en charge somatique avant transfert en service d'alcoologie ou en unité de soins spécialisés pour usagers de drogues.

PUBLIC ACCUEILLI

Patients ayant des pathologies de maladies chroniques (diabète, HTA, ...) ou patients nécessitant un bilan somatique.

CAPACITE

17 lits d'hospitalisation – Chambres seules et doubles.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Par transfert d'un autre service interne ou externe : les urgences, l'HAD, EHPAD, MAS, ou l'unité de SSR.
- En entrée directe à la demande des Médecins traitant.

PRISE EN CHARGE PROPOSEE

La prise en charge est très courte d'une durée de 8 à 10 jours.

➤ Médicale et paramédicale

Prescription de traitements et soins adaptés

Information des patients

Intervention du kinésithérapeute en cas de besoin.

➤ Psychologique

Soutien psychologique si besoin.

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- 1 Médecin
- 1 Cadre Supérieur de Santé
- 1 Cadre de Santé
- L'équipe soignante (IDE/AS/ ASHQ)
- 1 AMA

INTERVENTION PONCTUELLE

- Assistante sociale
- Psychologue
- Kinésithérapeute
- Diététicienne
- Médico-Psycho-Socio-Esthéticienne

CONTACTS

Médecin _____ 05. 90. 97. 43. 06

Cadre de santé _____ 05. 90. 97. 65. 14

Secrétariat _____ 05. 90. 97. 65. 12

Fax _____ 05. 90. 97. 65. 16

RUDIA MELASSE
Cadre de Santé



PORTRAIT DE M. JOËL GIRAUD-GIRARD

L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNE POUR JOËL GIRAUD-GIRARD, EMPLOYE AU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE.

Une retraite amplement méritée pour l'agent hospitalier qui compte 41 années au service de notre établissement.

C'est en mars 1981 qu'il rejoint l'effectif du Centre Hospitalier Sainte-Marie, d'abord en tant qu'auxiliaire aide-soignant, avant de devenir aide-soignant en 1983.

Agent polyvalent et poly compétent : au bloc opératoire, en stérilisation, en secteurs d'hospitalisation, en ambulatoire, aux urgences de jour comme de nuit...

Accompagnateur volontaire lors des évacuations sanitaires vers le continent.

UN VRAI PASSIONNE

Des qualités visibles ou cachées d'un travailleur acharné. Ce qui apparait en premier lieu c'est sa rigueur, sa disponibilité, son sens du travail bien fait en équipe, et par-dessus toute sa fidélité qui n'a jamais été démentie pendant toutes ces années.

Ardent défenseur de la qualité du service rendu.

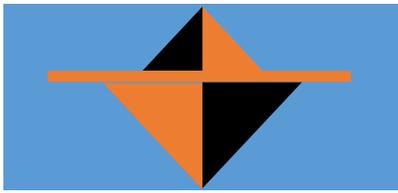
Pour ceux qui le connaissent moins, je me permets d'ajouter la gentillesse.

UNE RETRAITE BIEN MERITEE

Une retraite bien méritée se profile pour l'ancien fonctionnaire hospitalier à qui nous souhaitons des jours heureux.



MADDLY LARNEY
Cadre Supérieur de Santé



RECETTE DE « CHODO »

Pour 8 personnes

INGREDIENTS

- Une boîte de lait concentrée sucrée de 397 g
- 1/2 litre d'eau
- 3 œufs
- De la cannelle, muscade, essence vanille, amende amère
- un zeste de citron



LES DIFFERENTES ETAPES DE PREPARATION :

- 1- Mettez l'eau dans une casserole à feu doux.
- 2- Ajoutez le pot de lait et remuez à l'aide d'une cuillère en bois.
- 3- Batte les œufs et rajouter délicatement à la préparation à feu doux (à noter qu'il ne faut pas que cela soit en ébullition).
- 4- Ajouter la cannelle, les essences et le zeste de citron.
- 5- Remuez délicatement la préparation toujours à feu doux dans un seul sens jusqu'à l'obtention d'une crème onctueuse et homogène.
- 6- Servir chaud accompagné d'un gâteau fouetté ou au beurre.



PIERRE-ANDRE BORDIN
Assistant Social

BON APPETIT



HUMOUR



1/

La veille d'un examen final de physique, 2 amis se rendent à une soirée bien arrosée et se réveillent en retard.

Et, bien sûr, ils avaient très peu étudié. L'un d'eux eut une idée pas bête.

Il alla voir le professeur et lui expliqua qu'ils avaient été visitée une vieille tante à l'extérieur de la ville et avaient décidé de dormir là, ils se lèveraient tôt pour venir faire leur examen.

Mais voilà, ils eurent une crevaison, d'où leur retard.

Comme c'étaient de bons étudiants, le professeur leur dit qu'ils pourraient faire un examen demain matin.

Le lendemain, le prof de physique fit asseoir les 2 étudiants dans deux salles différentes.

L'examen ne comportait qu'une question de 100 points :

Quelle roue ?



2/

La maîtresse a demandé aux enfants de faire un devoir sur la façon dont naissent les enfants.

Toto rentre à la maison et demande à sa mère :

- Maman ! Comment je suis né ?

- Ah, c'est la cigogne qui t'a amené jusque chez nous

- C'est vrai ?, dit Toto. Et comment Papa est né ?

- Oh, ben c'est la cigogne qui l'a amené lui aussi !

- Et Grand-père et Grand-Mère alors ?

- C'était la cigogne aussi pour eux Toto ! Et maintenant, laisse-moi travailler, je dois préparer le repas.

Le lendemain, Toto donne son devoir à la maîtresse.

La maîtresse lit :

"Impossible de faire un devoir sur la façon dont naissent les enfants, car dans la famille il n'y a pas eu de naissance naturelle depuis 3 générations."



Source : <https://www.creole.org/blague.htm>

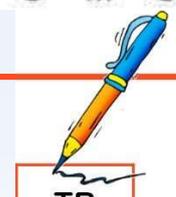


EU – Mots Mêlés

Au zoo



M A B G S A B N G N E G U É P A R D T Z
L I O N I O I I O D A Q C Â Û L Ô M Y D
M G Â B C T R E A T B R C K Ô G X A G F
P É ÿ S N A É É M N T M R Â Y W O M Ç A
K M D A V È Z G C A J É L É P H A N T R
O R M S O È E Q Z O T Ô S A D N A P S D
A A X U È Î V Q O N N O D O R T X T U P
L J E O C J Î G E K A I P W R S T I R V
A C R R S Î H P A É A C H O È O Y G I I
S O È U Z L Q C L Ô C P I R P Û É R C Â
Î A H O G L Q H L V N G I L V P F E A T
G H T G I G J I I Ç E Â Â A É È I Q T T
O D N N R Î P M G Ÿ I I S U S P È H E E
R J A A A F J P A K R P R R X K H U Y S
I E P K F L R A T È U U U A K P Q Ô N S
L B Î N E M J N O Ç M O J S T O R E È O
L A N R U S D Z R T É L É Q R O V M D W
E B Î H U D V É È Q L W U R H Y È N E M
R T T Û C T Q U G Q I A E W A Ô A F F P
O J K I N U R Ÿ È B P D P A G Î U M Û



GORILLE
LION
HIPPOPOTAME
LOUP
OTARIE
SURICATE
OKAPI
GUÉPARD

PANDA
GIRAFE
ALLIGATOR
OURS
LÉMURIEN
ÉLÉPHANT
KANGOUROU
RHINOCÉROS

TIGRE
PERROQUET
PANTHÈRE
CHIMPANZÉ
LAMANTIN
KOALA
PÉLICAN
HYÈNE